

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

EXE10

AVENANT DE TRANSFERT - N° 8

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)



Ville de Jouy-le-Moutier
56, Grande Rue
95280 Jouy-le-Moutier

B - Identification du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

ENERCHAUF
Parc des Barbanniers - Bâtiment 13 - 4 allée du Carré
92230 GENNEVILLIERS
Tél. : 01.47.12.42.12
SIRET 702 047 531 00091

C - Objet du marché public

■ Objet du marché public:

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

Marché n° 2017-11 relatif à l'exploitation des installations thermiques

Le présent marché concerne les fournitures et les prestations nécessaires à l'exploitation des installations thermiques d'une partie du patrimoine de la Ville de Jouy le Moutier. Le marché de base est du type C.P.I (Combustible - Prestations - Intéressement).

■ Date de la notification du marché public : **01/10/2017.**

■ Durée d'exécution du marché public : **Le marché a pris effet à la date de sa notification le 1^{er} octobre 2017 et prendra fin au 30 juin 2025.**

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Le présent avenant a pour objet le transfert du titulaire du Marché n°2017-11 de la société ENERCHAUF vers la société IDEX ENERGIES. Cette opération réalisée dans le cadre d'une restructuration (fusion-absorption) est intervenue le 31 mars 2023 sans modification au marché initial conformément à l'article R. 2194-6 2° du code de la commande publique autorisant le remplacement du titulaire initial du marché public, la société ENERCHAUF, par un nouveau titulaire, IDEX ENERGIES.

- **ANCIEN TITULAIRE : ENERCHAUF**
Parc des Barbanniers, Bâtiment 13, 4 allée du Carré, 92230 Gennevilliers
SIRET 702 047 531 00091

- **NOUVEAU TITULAIRE : IDEX ENERGIES**
72 rue Baptiste Clément, 92100 Boulogne-Billancourt
SIRET 315 871 640 00662

La facturation des prestations réalisées sera effectuée par le nouveau titulaire IDEX ENERGIE à compter du 30 JUIN 2023 et les sommes dues au titre du marché seront versées sur le compte ouvert au nom de **IDEX ENERGIES** auprès du **CREDIT AGRICOLE DE PARIS ET D'ILE DE FRANCE (26 Quai de la Rapée – 75012 PARIS)** et dont les coordonnées bancaires sont **18206/00427/6503481127478**.

La société IDEX ENERGIES dispose des garanties professionnelles et financières pour assurer la bonne fin du marché précité et fournit à cet effet les documents suivants et ci-annexés :

- l'extrait K-Bis,
- l'avis de publicité dans le Journal Spécial des Sociétés du 11/12 février 2023,
- l'attestation d'assurance de responsabilité civile.

Toutes les autres dispositions du marché précité non modifiées par le présent avenant demeurent inchangées.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

(Cochez la case correspondante.)

NON

Oui

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A Jouy-le-Moutier, le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

Le Maire,

Hervé FLORCZAK